



Papillons de Nuit

R.O.C. en Baie

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour être valable, ce billet électronique est soumis aux conditions générales de vente de Weezevent et du festival Papillons de Nuit, que vous avez acceptées lors de la commande.

RAPPEL : Ce billet est non remboursable. Sauf accord contraire de Papillons de Nuit, ce billet est personnel et non échangeable. Seuls sont valables les billets achetés dans les points de vente autorisés. Les places ne sont pas numérotées. Les droits de location sont variables en fonction du point de vente dans lequel le billet est acheté, chaque point de vente étant libre de s'octroyer ou non une commission. En vertu de la loi du 27 juin 1919, il est strictement interdit de revendre ce billet à un prix supérieur au prix de l'achat initial dans un point de vente officiel du festival.

CONTRÔLE : L'accès au festival est soumis au contrôle de validité de votre billet. Ce billet est uniquement valable pour le lieu, la séance, la date et l'heure précise de l'événement. Pour être valable, ce billet doit être imprimé sur du papier A4 blanc vierge recto et verso, sans modification du format d'impression et en bonne qualité. Les billets partiellement imprimés, souillés, endommagés ou illisibles seront considérés comme non valables et pourront être refusés par Papillons de Nuit. Le festival se réserve également le droit d'accepter ou de refuser les autres supports, notamment électroniques (téléphone portable, tablette, etc.). Chaque billet est muni d'un code-barres permettant l'accès au festival à une seule personne. Pour être valable, ce billet ne doit pas avoir fait l'objet d'une opposition ou d'un impayé sur la carte bancaire utilisée pour la commande, auquel cas le code-barres serait désactivé. Lors des contrôles, vous devez obligatoirement être muni d'une pièce d'identité officielle avec photo et en cours de validité. Suite au contrôle, ce billet doit être conservé jusqu'à la fin du festival. Pour la sécurité de tous, les spectateurs seront fouillés à l'entrée du festival. L'accès au site pourra être refusé à toute personne refusant ce contrôle.

RESPECT ET BIENVEILLANCE : Venir à Papillons de Nuit c'est s'engager à respecter les valeurs du festival. Les attitudes sexistes, homophobes, racistes et validistes, de même que les violences sexistes et sexuelles ainsi que les discriminations n'ont pas leur place au festival. L'association condamne fermement ces actes et se réserve le droit d'exclure toute personne qui aurait un comportement problématique.

FRAUDE : Il est interdit de reproduire, d'utiliser une copie, de dupliquer, de contrefaire ce billet de quelque manière que ce soit, sous peine de poursuites pénales. De même, toute commande effectuée à l'aide d'un moyen de paiement illicite pour se procurer un billet entraînera des poursuites pénales et l'invalidité du billet.

RESPONSABILITÉ : L'acheteuse demeure responsable de l'utilisation qui est faite du billet ; ainsi, en cas de perte, de vol ou de duplication d'un billet valide, seule la première personne détentricrice du billet pourra accéder au festival. Weezevent et Papillons de Nuit déclinent toute responsabilité pour les anomalies pouvant survenir en cours de commande, de traitement ou d'impression du billet dans la mesure où ils ne les ont pas provoquées intentionnellement ou par suite de négligence en cas de perte, vol ou utilisation illicite du billet. Le festival Papillons de Nuit reste et demeure sous la seule responsabilité de l'association organisatrice R.O.C. en Baie. L'acquisition de ce billet emporte le cas échéant adhésion au règlement intérieur du festival. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels et/ou corporels, vols, dégradations ou accidents pouvant survenir dans l'enceinte du festival, des parkings et du camping mis à disposition.

IMAGE : Toute personne participant au festival Papillons de Nuit consent, à titre gracieux, le droit de fixer son image et sa voix par le biais de la photographie ou de la vidéo et le droit de les utiliser sur tous les supports de communication, physiques ou digitaux, en relation avec le festival Papillons de Nuit et/ou la promotion de ses activités, pour une durée de 10 ans automatiquement renouvelée en l'absence de refus notifié avec un préavis de trois mois, et sur le territoire de l'Union Européenne.

ANNULATIONS ET MODIFICATIONS : L'organisateur peut être amené à modifier les programmes, la distribution, les horaires et le lieu. Ces modifications n'entraînent ni échange ni remboursement. Si le festival devait être interrompu, le présent billet ne serait pas remboursé. Un billet ne pourrait faire l'objet d'un remboursement qu'en cas d'annulation de l'événement et seulement sur décision de l'Organisateur. En cas de contrôle positif au Covid-19, ne vous présentez pas sur le site du festival. Votre billet ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement. Toutes les modalités sont disponibles dans les conditions générales sur papillonsdenuit.com.

*Organisé par l'association R.O.C. en Baie - n°2-L-R-2020-012301 & 3-L-R-2020-012299 -
Contact : papillonsdenuit.com / contact@papillonsdenuit.com / 02 33 69 20 40*